



La Cité administrative en construction, s.d., © Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., Liège – Fonds de la Ville de Liège.

LA CITÉ ADMINISTRATIVE DE LIÈGE

Retour en grâce du gratte-ciel? A l'heure où les projets de tours se multiplient à Liège –songeons à celle du nouvel ensemble de Bavière ou à celle proposée par Daniel Dethiers sur l'esplanade des Guillemins–l'occasion est belle de se pencher sur un immeuble controversé du centre historique. Bâtiment emblématique, la Cité administrative de la Ville de Liège ne laisse pas indifférent. Critiquée par de nombreux Liégeois pour son emplacement et son caractère monolithique, la tour est le symbole d'une époque.

La centralisation des services communaux fut déjà envisagée en 1901. Divers architectes comme Paul Jaspar (1859-1945) avaient imaginé la construction d'un bâtiment sur le site de Bavière. Plus tard, d'autres emplacements sont proposés comme celui de l'actuelle Cité des finances dans le quartier des Guillemins... Il faut attendre 1961 pour voir le projet se concrétiser. A l'époque, Jean Lejeune (1914-1979), échevin libéral des travaux publics, doit répondre à une difficulté. Les principaux services communaux sont éclatés aux quatre coins de la ville. Ce ne sont pas moins de vingt-huit bureaux qui sont dispersés dans dix-huit bâtiments parfois distants de plusieurs kilomètres; les regrouper dans un édifice permettrait des économies de fonctionnement et de personnel.

Le site doit répondre à plusieurs exigences. L'accessibilité amène naturellement les édiles à choisir un terrain à proximité de la place Saint-Lambert, nœud de communication et terminus de la plupart des lignes d'autobus. Le projet s'accompagne d'une volonté de requalification urbaine dans le quartier Feronstrée. De nombreuses constructions

La plupart des informations proviennent de la presse locale dépouillée de 1960 à 1967 ainsi que des Bulletins administratifs de la Ville de Liège dépouillés de 1957 à 1967.



La Cité administrative et la halle aux viandes, s.d., © Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., Liège – Fonds de la Ville de Liège.

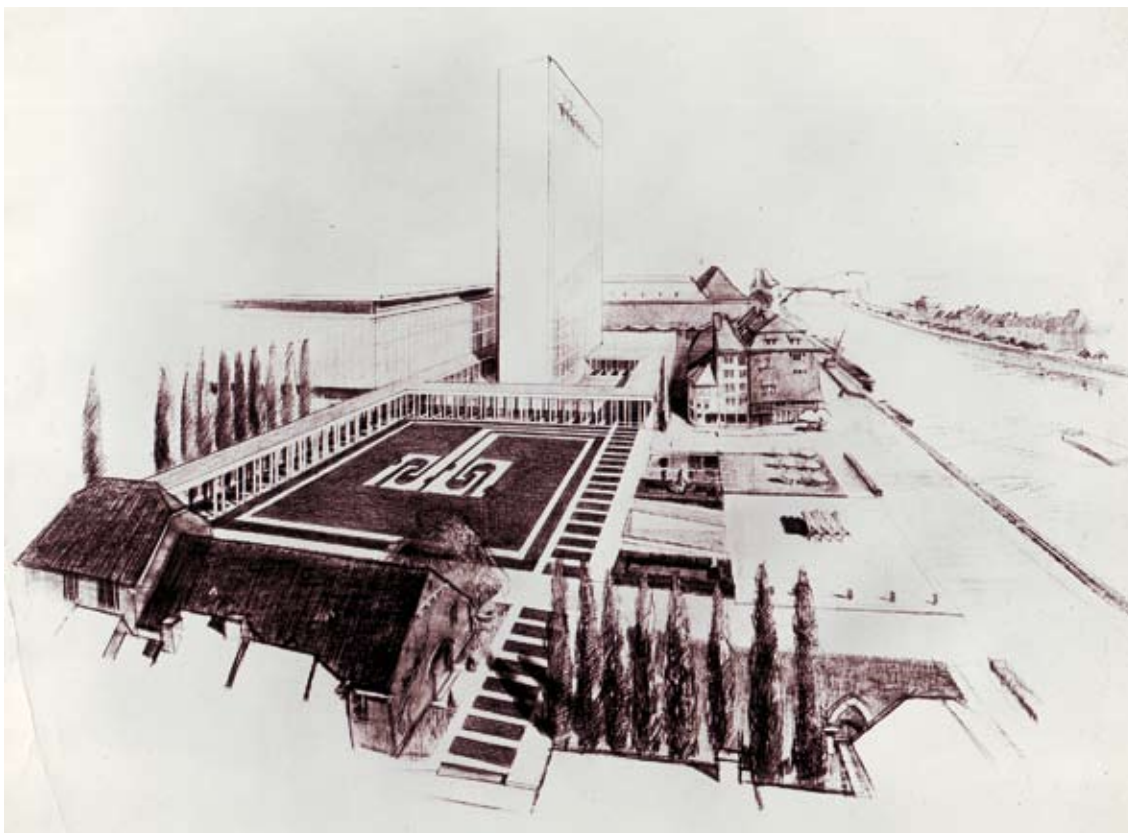
anciennes situées dans l'îlot composé des rues Potièrue, Barbe d'Or et Saint-Jean-Baptiste sont en effet considérées comme insalubres. C'est la régénération de tout un quartier qui est ainsi envisagée par l'échevin libéral. Dès l'année 1962, de nombreuses bâtisses sont démolies et certaines façades sont démontées pour leur « valeur archéologique ». Le 19 novembre 1962, la S.A. Constructions et Entreprises industrielles (C.E.I.) propose la construction de trois édifices sur une surface de plus de 11000 mètres carrés : un complexe commercial composé de quatre étages, un parking public de 184 emplacements et une tour de 18 étages avec un parking pour 64 véhicules. Pour la tour, un bail emphytéotique de 36 ans est signé. Le budget des trois bâtiments s'élève à 300 millions de francs. La presse de l'époque cite, quant à elle, la somme de 500 millions de francs¹. La volonté de s'inscrire dans un partenariat public-privé permet d'accélérer des procédures administratives trop lentes qui gênent Jean Lejeune. Le 10 décembre 1963, la première pierre d'un immense ensemble commercial et administratif est posée dans le centre historique de Liège.

Dessinée par les architectes liégeois Henri Bonhomme (1929) et Jean Poskin (1916 – 1998), la tour administrative s'inscrit dans une production caractérisée par de grandes réalisations mêlant financements publics et privés comme le complexe Saint-Georges (vers 1973-74) ou l'ensemble des Chiroux-Croisiers avec la tour Kennedy (vers 1970). Les deux architectes sont aussi connus à Liège pour plusieurs immeubles comme la Résidence Simenon (1963-64) et la Résidence Belvédère (1964).

Construite sur une surface de 3400 mètres carrés, la Cité administrative repose sur plus de 300 pieux en béton armé et s'élève à 67 mètres de hauteur. L'ossature métallique allant du rez-de-chaussée à la toiture supporte près de 2000 pièces préfabriquées composant notamment près de 8000 mètres carrés de vitrages.

L'intégration du bâtiment dans le paysage pose peu de questions à l'époque. Jean Lejeune s'explique au sujet du choix d'un édifice vertical en mentionnant les exigences d'économie (prix du terrain), d'hygiène (grandes baies vitrées ensoleillées) et d'esthétique. Cette dernière, qui

¹ Voir La Meuse du 30 octobre 1967.



Henri Bonhomme et Jean Poskin, Dessin de l'esplanade de la Cité administrative, s.d., © Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., Liège - Fonds de la Ville de Liège.

suscite débat aujourd'hui, devait empêcher au maximum de cacher la vue sur les coteaux de la citadelle. Dans plusieurs publications relatives aux travaux d'infrastructure menés par la Ville de Liège, Jean Lejeune insiste d'ailleurs sur l'esthétique verticale de la construction : «[...] la «cité» s'élèvera comme un «beffroi». C'est d'ailleurs la seule tour autorisée dans cette partie ancienne de la ville, et sa hauteur reste inférieure à celle de la «grosse tour» de la cathédrale Saint-Lambert détruite à la suite de la Révolution»². Un peu moins de 200 ans après sa destruction, le fantôme de la cathédrale continue de planer autour de la réflexion urbanistique concernant ce vaste espace allant de la place Saint-Lambert au quartier Feronstrée. Autre détail piquant, la volonté de Jean Lejeune, historien et chantre du fonctionnalisme urbain, de justifier son geste par des symboles historiques. Le sommet d'un pignon de la Cité est décoré d'un cadran solaire faisant référence à l'horloge de la cathédrale. Certains y verront l'affirmation de la puissance de l'autorité communale...

Le style de l'édifice n'est pas sans rappeler celui de la tour du siège des Nations-Unies à New-York (Niemeyer, Le Corbusier, Harrison et al., 1947-1952), voire la tour du Congrès national de Brasilia (Niemeyer, 1958-1960). Les

façades principales sont marquées par de longues lignes verticales qui croisent des horizontales plus courtes. Les architectes alternent deux types de baies, toutes plus hautes que larges, dans lesquelles les châssis en aluminium sont enchâssés dans un encadrement en béton. En opposition aux deux façades principales caractérisées par les vides des baies, les deux élévations latérales frappent par leur caractère monolithique. Ce sont deux hauts rectangles aveugles recouverts de pierre bleue qui s'élèvent vers le ciel. Une citation de Michel de L'Hospital (1505-1573) est gravée à la base du pignon sud-ouest : « Les Liégeois ont été plus que tous les ans domptés néanmoins ils ont toujours relevé leurs crestes ».

Au niveau du sol, la tour est précédée d'une vaste esplanade dont le pavage représente une forme géométrique figurant les lettres LG, abréviation de Liège. C'est sur cet espace que se trouvait jusqu'en 1978 la sculpture d'Idel lanchelevici (1909 - 1994), *Deux jeunes filles qui se coiffent les cheveux*³, aujourd'hui déplacée au pied de la Cité. Une galerie ouverte en béton ceinture la tour et accède au hall du rez-de-chaussée qui abrite les principaux services ouverts au public. Du hall, partent les ascenseurs ainsi que l'escalier d'honneur desservant uniquement

² Jean LEJEUNE, *L'avenir de Liège et les travaux publics*, Liège, 1964, p. 43.

³ L'œuvre sera plus tard baptisée *Confluence*.



Photo 4 : Pignon sud-ouest et esplanade de la Cité administrative, s.d.
© Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., Liège – Fonds de la Ville de Liège.



Idel Ianchelevici, *Confluence*, 1967, © Sébastien Charlier.

le premier étage. Le confort des employés constitue, à l'époque, une préoccupation majeure dans l'organisation des espaces. Ce sont près de 11000 mètres carrés de bureaux avec une vue exceptionnelle sur les méandres de la Meuse et les coteaux de la citadelle qui sont offerts aux fonctionnaires communaux. Au deux derniers étages, un mess, une cafétéria et de vastes locaux de réception servaient de lieux de détente et de repos. Le dernier étage est entouré de balconnets de plan triangulaire permettant aux fonctionnaires de s'aérer à près de 70 mètres de haut.

L'inauguration du bâtiment a lieu le 27 octobre 1967 en présence de plusieurs ministres d'Etat dont Pierre Harmel, ministre des Affaires étrangères, Léon Servais, ministre de l'Emploi et du Travail ainsi que Maurice Destenay, bourgmestre et ministre d'Etat.

L'AVENIR DE LA CITÉ ADMINISTRATIVE

Depuis plus de 40 ans, le bâtiment n'a subi que quelques entretiens ordinaires et ponctuels. L'intervention extérieure majeure étant la suppression du recouvrement en pierre bleue du pignon sud-ouest et la disparition du cadran solaire. La mise aux normes énergétiques constitue le souci premier des autorités. L'échevinat des travaux envisage la réalisation d'une double peau active soit une seconde fa-

çade décalée de 50 à 60 cm permettant la mise en place d'un système de récupération d'air de la façade sud vers la façade nord. La ville compte aussi intégrer l'édifice dans son Plan Lumière et se servir du pignon sud-ouest pour la projection de spectacles sons et lumières.

Il est heureux que la Ville de Liège s'intéresse à l'avenir de son bâtiment. Il serait profitable pour l'image du pouvoir communal que soit associé aux exigences écologiques et économiques, un souci esthétique respectueux de l'esprit de l'époque. Si le fonctionnalisme et les tours n'ont pas bonne presse aujourd'hui en Wallonie – pensons à la démolition de la tour de Victor Bourgeois à Mons – il faut admettre que le débat est profond tant à Bruxelles que dans les grandes villes flamandes. Les transformations sont pourtant peu convaincantes. Celle de la tour des finances à Bruxelles a été, par exemple, largement critiquée. La restauration de la Cité administrative doit donc être envisagée à la lumière des échecs et réussites d'autres expériences.

En partant du postulat que la Cité administrative de Liège est le symbole engagé d'une époque et en reconnaissant l'audace de son intégration, peut-être les autorités communales parviendront-elles à poser un geste fort symbole d'une ville tournée vers l'avenir et respectueuse de son histoire et de son architecture.

Sébastien Charlier

¹ Voir La Meuse du 30 octobre 1967.